



Charte des villes et collectivités territoriales pour l'égalité des genres en Afrique

mercredi 8 juin 2022

Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique REFELA 2022

La présente Charte est élaborée à l'intention des responsables et des citoyens des collectivités territoriales d'Afrique pour servir de document d'orientation et de guide pour l'élaboration des politiques territoriales en faveur de l'égalité des genres dans tous les aspects de la gouvernance et de la vie locale. Elle est une initiative de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique) à travers sa Commission permanente sur l'égalité des genres, le Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique (REFELA).

Elle s'articule autour de six parties :

- Une déclaration d'intention qui précise les engagements des signataires ;
- Un préambule qui rappelle les différents instruments de référence relatifs à l'égalité femmes-hommes au niveau africain et au niveau international ;
- Les orientations générales qui présentent les concepts utilisés, les principes et les valeurs qui sous-tendent la Charte ;
- Les principaux énoncés qui précisent les volets prioritaires d'action ;
- Les dispositions d'accompagnement en vue de l'application de la Charte ; et
- Les dispositions finales.